

Cabinet du Bourgmestre

Réf. Lettre :
Carmelina D'Orsa
Employée d'administration

Tél : 04 240 65 40
Fax : 04 240 64 08
dorsa.carmelina@herstal.be

FGTB Liège-Huy-Waremme
Monsieur Francis Gomez
Président de la Fédération des Métallurgistes Liège-
Luxembourg
Place Saint-Paul, 9-11
4000 Liège

Herstal, le 2 décembre 2011

Monsieur le Président,

Objet : Motion commune de soutien aux travailleurs de la sidérurgie et des sous-traitants suite à l'annonce de la fermeture de la sidérurgie à chaud de Liège par le groupe Arcelor-Mittal.

Nous avons le plaisir de vous transmettre, en annexe, une copie de la décision prise par notre Conseil communal en sa séance du 27 octobre 2011 concernant la fermeture de la sidérurgie à chaud de Liège.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal,


Patrick **Delhaes**

Le Bourgmestre


Frédéric **Daerden**

Ville de Herstal
Bureau : Cabinet du Secrétaire
Extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal
Séance du 27 octobre 2011

Présents : MM. F. Daerden, Bourgmestre;
Janieri, Haeken, Lefèbvre, Laverdeur, Campstein, Namotte, Mme Thomsin, Echevins;
MM. Lhoest V., Weytjens, Digneffe, Joly, Mme Moscufo, MM. Vandepaer, Crepin, Mme Vandenberg,
M. Delvaux, Mme Maus, MM. Akturk, Ochendzan, Crescente, Caldart, Willems, Mme Klutz,
MM. Mazuy, Merola, Latini, Mme Paumen, M. Mawet, Mmes Demelenne, Balthasart, M. Jossaar,
Mme Chalon, Conseillers;
F. Pacolet, Président du Conseil de l'action sociale, assiste à la séance.
P. Delhaes, Secrétaire communal.

Coordination générale et planification des politiques locales. Motion commune de soutien aux travailleurs de la sidérurgie et des sous-traitants suite à l'annonce de la fermeture de la sidérurgie à chaud de Liège.

Le Conseil,

Considérant la décision unilatérale du groupe Arcelor-Mittal de fermer la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise;

Vu le peu de considération dont a fait preuve la multinationale à l'égard des efforts importants de compétitivité réalisés par les travailleurs et des avantages fiscaux conséquents reçus;

Considérant que cette décision brutale, malgré le fait que cette multinationale engrange des bénéfices énormes, plongera directement 2.000 familles dans le désarroi sans compter les répercussions sur les centaines d'emplois de sous-traitances et de services qui gravitent autour;

Considérant que cette fermeture provoquera des conséquences catastrophiques également pour le site de Chertal qui borde notre Ville et qu'elle fait peser de lourdes menaces sur la sidérurgie à froid;

Considérant que cette fermeture aura un impact important sur les finances de certaines communes du bassin liégeois;

A l'unanimité;

R é a f f i r m e

son soutien indéfectible aux travailleurs de la sidérurgie, aux sous-traitants ainsi qu'aux organisations syndicales en front commun qui ont fourni des efforts importants pour assurer la pérennité de la sidérurgie intégrée liégeoise;

D e m a n d e

que des garanties probantes puissent être rapidement apportées afin d'assurer la pérennité du froid en région liégeoise;

S o u t i e n t

la Région Wallonne et les opérateurs liégeois, dont Basse-Meuse Développement, afin d'envisager toutes les solutions visant à éviter la fermeture et sauver le chaud à Liège.

En conséquence, la motion est adoptée.

Fait en séance à Herstal, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire communal,

Par le Conseil :



Le Bourgmestre,